

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

HENGWILLER

67440 MARMOUTIER

☎ 03.88.70.62.28

www.hengwiller.fr

mairie.hengwiller@orange.fr

Séance du Conseil Municipal du 14 août 2024

Sous la présidence de M. le Maire

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 11

Quorum : 6

Date de convocation : 1^{er} août 2024

Nombre de conseillers présents : 8

Étaient présents : UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – OERTEL Christian
– FRENKEL Jean-Louis – BIANCHI Nathalie – ANDRES Aurore – BURGER Patrick

Absents excusés : HEIM Raphaël – DIETRICH Nathalie – FRITZ Julien

Nombre de votants : 8

Assistait en outre à la séance Mme Doria-Judith HALLER, en qualité de secrétaire de mairie.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du Secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la séance du 16 juillet 2024
- 3) Travaux de réfection et consolidation de la réplique de la grotte de Lourdes
- 4) Convention de rétrocession, LCA (LOTISSEMENT)
- 5) Communications et divers

2024-06-01 – Désignation du Secrétaire de Séance

M. Jean-Louis FRENKEL est désigné secrétaire de la séance à l'unanimité des membres présents.

2024-06-02 – Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

2024-06-03 – Travaux de réfection et consolidation de la réplique de la grotte de Lourdes

Monsieur le Maire a contacté l'entreprise WABARTHA qui s'engage à effectuer les travaux sans versement d'acompte préalable comme elle le souhaitait initialement. Les travaux doivent démarrer fin octobre/début novembre. Un courrier sera remis à l'entreprise afin de préciser que cet engagement deviendra caduc dans le cas où les délais ne seraient pas respectés.

2024-06-04 – Convention de rétrocession, LCA (LOTISSEMENT)

La convention de rétrocession entre la commune de HENGWILLER et la société « LCA SOCIETE D'AMENAGEMENT » permet d'incorporer dans le domaine public les voiries du lotissement. Cette convention a été transmise au conseil municipal et tous ses membres en ont pris connaissance.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres, décide d'accepter cette convention et autorise le Maire à la signer.

2024-06-05 – Communications et divers

Eau potable – Raccordement de Hengwiller près du Buchberg au réseau existant :
Le SDEA a décidé de raccorder à terme tout Hengwiller à un autre réseau de distribution existant, dans la mesure où, à elle seule, la consommation du village est trop faible pour garantir la bonne qualité bactériologique du réservoir actuel. De plus cela permettra de passer la pression actuelle de 3 bars à 4 bars environ. Le réservoir actuel sera déconnecté et ne servira plus qu'à fournir de l'eau aux pompiers. Les travaux de raccordement devraient commencer en septembre.

Problématique du tilleul au Buchberg : l'arbre présent au niveau de la table de pique-nique est malade, il faudra certainement penser à l'enlever cet automne.

Jardin du souvenir : suite à la première utilisation de ce lieu, un entretien régulier du jardin du souvenir est souhaité. Il faudra également budgétiser le coût d'un panneau « Jardin du souvenir ».

Aire de jeux : le démarrage des travaux est prévu début septembre. Le conseil municipal est invité à réfléchir sur l'éventuelle plantation d'arbres afin d'apporter de l'ombre dans le futur.

Plan de sauvegarde : le plan de sauvegarde a été mis à jour et a été transmis par mail. Merci d'en prendre connaissance et de faire part de vos observations éventuelles.

Demande d'autorisation de travaux : Mme DIETRICH Nathalie a fait une demande concernant la mise en place de tunnels pour abriter les chevaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire,

Marcel BLAES